

VERITES

Trimestriel de l'Union des Syndicats CGT du Havre

Trimestriel n°114

Date : Juin 2012

Sommaire :

Page 1 et 2 / Journée
d'action du 22 mars

Page 4 / Journée
unitaire pour le droit
des femmes

Pages 5 et 6 / Tract
Fédération des
organismes sociaux
CGT

Page 7 / Tract de
l'association des
résidents du foyer
Brindeau

Page 8 /
Remerciements des
salariés de Nestor et
Nelson

Page 9 / Programme
de formations de l'UL
du Havre

Page 10 / TLC



Imprimé à l'Union des Syndicats CGT du Havre

119 Cours de la République - 76600 Le Havre / Tél : 02.35.25.39.75 / Fax : 02.35.24.47.03

mail : cgtlehavre@wanadoo.fr

Site : cgtlehavre.fr

Directeur de la publication : P. LEBAS

Commission paritaire N° 1008 S 08143



Journée d'actions du 22 mars 2012

Pour l'emploi et la réindustrialisation dans notre pays.

N° 1

Important

Face aux politiques de casse du patronat et du gouvernement, une journée d'actions est prévue le **jeudi 22 mars** 2012, sur l'emploi dans notre pays et sa ré-industrialisation. Des milliards d'euros sont ainsi détournés vers les milieux financiers, au détriment de l'emploi de notre pays.

IL FAUT AUGMENTER LES EMPLOIS ET DIMINUER LES DIVIDENDES !

- En 5 ans, l'**emploi industriel** a reculé de **300.000** emplois. Il représentait **30%** des emplois en 1960 à **11%** aujourd'hui.
- 210 milliards d'euros de dividendes versés par les entreprises en 2010, contre seulement 182 milliards d'euros d'investissements.

IL FAUT ENRAYER LA CASSE DE L'EMPLOI.

Depuis 2008, la Seine-Maritime a été touchée par des plans sociaux, des licenciements : *Plastic Omnium, Faurecia, Sonas, Morault, Autoliv, Lear, Johnson Controls, Rexel, Gevelot, Novacel, Timken, Gardy, Sika, Techni Bureau, Ici Paints, Isotherma, Cooper, etc...*
(*Nous pouvons constater malheureusement, que beaucoup de ces usines ont été rayées de la carte aujourd'hui.*)

Sans compter, nos inquiétudes qui demeurent avec **Pétroplus, Legrand Normandie, Paris Normandie** et même **Renault Sandouville** où la direction vient d'annoncer une nouvelle semaine de chômage du 19 au 23 mars (*sachant qu'il était organisé un rassemblement le 22 mars devant l'usine. Lire le compte rendu de la filière auto.*)

Sans compter, les suppressions d'emplois, dans le secteur de la santé, de l'éducation, dans les services publics en général, mais également la casse du Fret SNCF et le manque de moyens pour le développement de nos Ports, etc ...

Cette situation ne peut durer et nous devons nous mobiliser.

Nous n'allons pas attendre les promesses du gouvernement qui ne sont que des promesses électorales (*nous sommes toujours en attente de la mise en application des décisions des Etats Généraux de l'industrie, organisés en 2010 par le gouvernement.*)

LE 22 MARS, TOUS SUR LE PONT !

Il est prévu d'organiser dans le cadre de la campagne portée par la CGT, une journée d'actions sur l'ensemble du territoire, organisé par région, avec différentes initiatives. Dans les 3 départements (Seine-Maritime, Eure, Yvelines) une opération commune avec une grande distribution de tracts de masse, sur les 22 ponts qui lient les rives de la Seine du

Havre à Flins. Cette initiative sera suivie de rassemblements organisés ensuite dans chaque département.

En attendant ce 22 mars, nous invitons chaque militant, chaque syndicat, à s'inscrire avec leur Union Locale et Professionnelle dans la réussite de cette mobilisation pour l'emploi en Seine-Maritime.

Nous interpellons chacun d'entre vous pour remonter à l'UD, la situation à laquelle vous êtes confrontés dans votre entreprise ou service (suppressions d'emplois, délocalisation, embauches, etc.) afin de le relater dans notre projet de tract pour le 22.

Régis GASSE



JOURNEE D' ACTIONS POUR L'EMPLOI ET LA REINDUSTRIALISATION DANS NOTRE PAYS

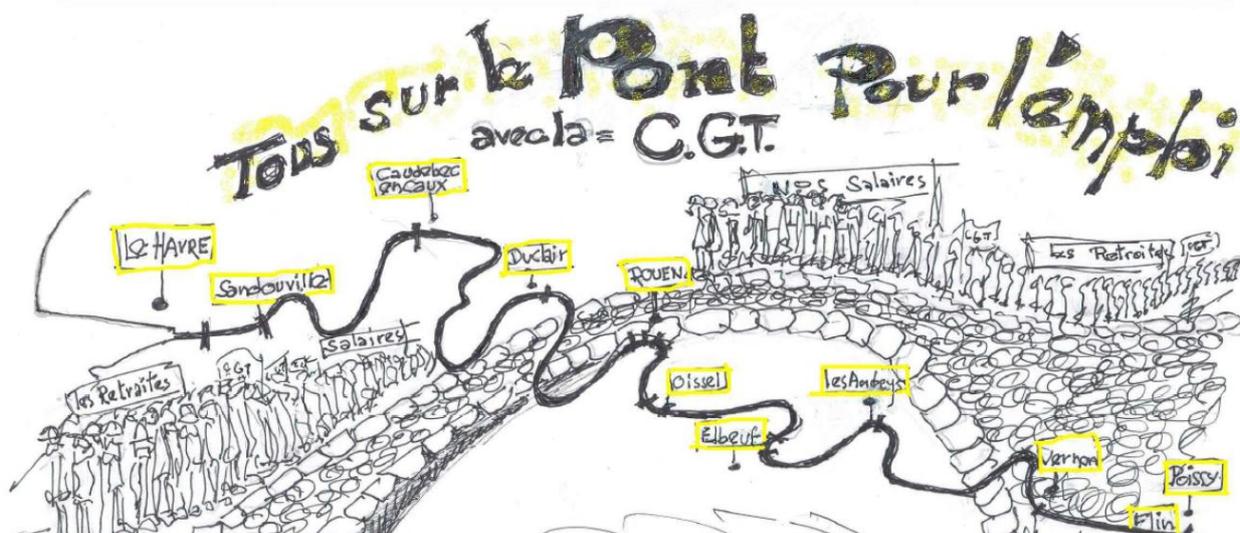
TOUS SUR LE PONT !

Rendez-vous de 07h00 à 09h00

sur le Pont de Normandie

pour une distribution de tracts !

**Tous sur le pont
pour défendre l'emploi industriel.**



Parce qu'en France, en 2012 :

- Les salaires des femmes sont inférieurs en moyenne de 24 % à ceux des hommes
- Leurs retraites sont en moyenne inférieures de 600 euros par mois
- Les femmes représentent 80 % des travailleurs pauvres
- 85 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes
- Les tâches ménagères sont encore assumées à 70 % par les femmes
- Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint
- Une femme est violée toutes les 10 minutes ; 48 000 femmes par an (2002)
- l'assemblée nationale se compose de 82,7% d'hommes

**L'égalité entre les hommes et les femmes est loin d'être acquise, mais reste à conquérir !
C'est toutes et tous ensemble que l'on peut construire une réelle égalité : dans la rue, le 8 mars , exigeons :**

* une loi-cadre contre les violences, qui mette l'accent pas seulement sur les sanctions, mais aussi sur la prévention et l'éducation dès le plus jeune âge.

* une politique de service public, d'accès aux soins, à l'avortement et à la contraception.

* une politique active d'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines éducatif, professionnel et social ; le maintien et le développement du service public de la petite enfance, des crèches et de l'école maternelle

* la régularisation des travailleuses sans papiers ; nous voulons un statut d'autonomie pour les migrantes et le droit d'asile pour les femmes persécutées dans leurs pays

* notre solidarité avec les femmes et les mouvements qui luttent pour l'égalité dans le monde entier.

Bien sûr, ce n'est pas en sortant dans la rue une fois par an que les femmes pourront se faire entendre. La lutte féministe, comme tous les combats pour l'émancipation est quotidienne. Elle s'exprime dans sa vie personnelle, mais aussi ensemble, au sein d'associations, de syndicats ou de partis politiques. Le 8 Mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est une occasion de rappeler à toutes et à tous la persistance des inégalités et l'urgence de les combattre !

RASSEMBLEMENT

**Contre les violences faites aux femmes
Pour l'égalité réelle des droits**

SAMEDI 10 MARS 15H

PLACE PERRET (face à Niemeyer)

COLLECTIF UNITAIRE HAVRAIS POUR LES DROITS DES FEMMES



MOURIR AU TRAVAIL OU VIVRE DE SON TRAVAIL ?

Accord compétitivité emploi : Attention danger !



Jamais un gouvernement n'avait osé attaquer le code du travail et le contrat du travail comme le font le gouvernement et le patronat.

**NON à la LOI
WARSMANN**

Elle est en cours d'adoption au Parlement. Elle permet à l'employeur de modifier les horaires et l'aménagement annuel du temps de travail en privant les salariés de la protection de leur contrat de travail.

Avec les futurs accords de compétitivité, c'est choisir entre la peste et le choléra.

Les salariés devront choisir sans possibilité de refuser entre :

- travailler 39 heures en étant payés 35 heures

OU

- travailler moins de 35 heures en gagnant moins



Au nom de la compétitivité, pour soi-disant sauver l'emploi, l'idée force du gouvernement et du MEDEF c'est de permettre que la durée du travail et les salaires soient fixés dans l'entreprise.

DANGER

C'est la fin de toutes les limites fixées par le code du travail :

- Durée légale du travail à 35h par semaine.
- Contrat de travail de chaque salarié.

C'est la fin des Conventions collectives nationales dans nos professions.

**POUR LE
CISE***

La compétitivité y est définie, non comme la capacité des entreprises à abaisser le coût du travail mais comme celle d'une nation « à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité ».

* Conseil Economique Social et Environnemental

Les salariés de l'ensemble de nos professions sont concernés. Au nom des réductions budgétaires dans nos organismes et Institutions, les salariés devraient accepter de travailler plus pour gagner moins.

Demain, c'est la remise en cause des conventions collectives, du SMIC, des minima conventionnels, des accords de réduction du temps de travail signés dans nos branches, dans nos organismes ou associations.

**La durée légale du travail (aujourd'hui à 35h hebdomadaires)
est aussi le seuil à partir duquel sont déclenchées
les heures supplémentaires.**

Tous concernés

Les heures supplémentaires obligatoires se multiplient. Nombreux sont les salariés pour qui c'est la seule solution pour « boucler » les fins de mois devenues trop difficiles.

Les employeurs rêvent d'un système où ils pourraient faire varier la durée du travail au gré de l'évolution de la charge de travail.

Plus besoin d'heures supplémentaires.

186 millions d'heures supplémentaires au 2^e trimestre 2011, équivalent à 400 000 emplois en rythme annuel.
3 milliards d'euros de perte de recettes pour la Sécurité sociale.

Dans le même temps, il faudrait travailler plus tout au long de la vie.

Au prétexte d'allongement de l'espérance de vie, la retraite à 60 ans s'éloigne...

De qui se moque-t-on ? Quelle société veut-on nous imposer ?

Les jeunes au chômage pendant que les plus anciens se crèvent au travail !

Quelle espérance de vie pour des salariés de plus en plus pressurés, stressés, déqualifiés, sous payés, submergés de tâches diverses et quelquefois contradictoires... ? Pôle emploi, RSI, régionalisation des URSSAF, MSA, suppression des accueils... aucun secteur professionnel n'est à l'abri de restructurations menées sans aucun souci ni du service public ni des salariés.

Les salariés de la protection sociale, confrontés aux fusions, mutualisations, restructurations sont en souffrance, leur santé physique et mentale est menacée. Dans la Mutualité, les licenciements sont programmés dans des secteurs pourtant fondamentaux pour la santé publique (centres de santé).

Dans l'Aide à domicile, secteur présenté en son temps, comme un gisement d'emplois, toutes les garanties collectives sont menacées, la précarité et les bas salaires sont la règle.

Il est temps de dire stop !

Stop à la dégradation des conditions de vie et de travail, aux réductions d'effectifs, à l'intensification du travail !

Au 21^{ème} siècle, il est juste de vouloir bien vivre de son travail, profiter de ses loisirs et d'une retraite bien méritée. Etre libre de vivre de son travail et libre de vivre sa retraite, c'est être moderne !

Oui : De bonnes conditions de travail. C'est une idée moderne !

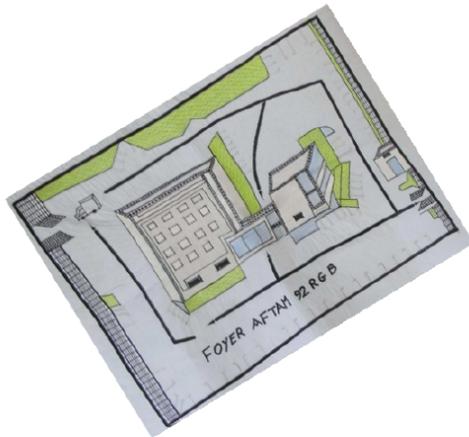
Oui : L'emploi qualifié, rémunéré à temps plein et en CDI. C'est une idée moderne !

Oui : Travailler moins pour travailler tous. C'est une idée moderne !

Oui : La retraite à 60 ans pour permettre l'embauche de jeunes c'est une idée moderne.

**Le 29 mars 2012
POUR LA RECONQUÊTE
DE LA PROTECTION SOCIALE**





*La France se doit de garantir les valeurs démocratiques.
Mais, en pratique, y respecte-t-on, réellement les droits et la dignité des citoyens et des personnes?
Comment réagir contre des pratiques qui se révèlent discriminantes ?
Des citoyens ont-ils le droit et les moyens de s'opposer à ces pratiques ?*

L'association des résidents du Foyer Brindeau conteste et mène des actions depuis 6 mois contre l'opération de démolition et reconstruction d'une résidence sociale.

Elle revendique avec les associations et les personnes qui soutiennent leurs actions une réhabilitation totale du foyer respectant leurs droits de locataires et de résidents havis présents depuis des dizaines d'années.

Cette opération se traduirait par la réalisation, programmée pour 2015, d'une structure pouvant accueillir 140 personnes contre 288 chambres actuellement. Alors qu'un contre-projet élaboré avec un architecte montre qu'une rénovation est possible à moindre coût avec maintien d'environ 200 chambres. En fait, l'opération vise surtout à supprimer toute structure de vie collective (cuisine, plusieurs salles pour toutes les réunions, les activités collectives, la formation, espaces de convivialité, etc...)

Ce foyer, inscrit depuis de nombreuses années au plan national de rénovation, a vu son état se détériorer suite à l'absence d'entretien normal par le propriétaire (IBS) et l'organisme gestionnaire (AFTAM).

Les menaces de fermeture de M. le Sous-préfet, sont la conséquence de cet état d'abandon. Il appartient au gestionnaire et au propriétaire d'y apporter les corrections.

Le foyer, par moitié, accueillait également des demandeurs d'asile dont les dossiers sont en instruction. Certains ont déjà fait l'objet de transfert vers d'autres structures et d'autres opérations sont programmées. L'on mure les chambres au fur et à mesure que l'on fait partir les habitants, alors que l'on sait que le 115 ne suffit pas à assurer les hébergements d'urgence et que des gens sont aujourd'hui à la rue (y compris des enfants).

L'association des résidents du Foyer Brindeau appelle donc à une marche de Solidarité, Français-Immigrés, pour le respect et la dignité,



**Le SAMEDI 24 MARS
RETROUVONS NOUS TOUS ENSEMBLE
A 15 H A LA GARE DU HAVRE
POUR MARCHER
JUSQU'A L HOTEL DE VILLE**



De lois en codes, de décrets en circulaires, les gouvernements successifs n'ont cessé de légiférer pour réduire, à chaque fois, à peau de chagrin les droits des migrant-e-s faisant du migrant le bouc émissaire, dans une surenchère sécuritaire et raciste.

50 ans après les indépendances, la France continue de soutenir, au delà de son « pré carré » en Afrique, des régimes dictatoriaux et corrompus, tout en restreignant comme jamais auparavant le droit d'asile pour celles et ceux qui sont persécutés.

50 ans après les indépendances, les habitants français et étrangers des quartiers populaires, et les jeunes, surtout s'ils sont originaires du Maghreb et d'Afrique noire, sont toujours considérés comme des ennemis intérieurs.

L'attaque brutale à l'encontre des droits des migrants sert la même politique que celle qui amalgame les chômeurs à des « assistés », les malades à des « profiteurs », les salariés, fonctionnaires ou retraités à des « privilégiés ». Elle ne sert qu'à diviser les citoyens, les travailleurs et les peuples, à faire peur et à faire douter de l'avenir de notre société.

Appel soutenu par ACI, AHSETI, COPAF, ChOC, Femmes Solidaires, RESF, CGT, SOLIDAIRES.



SOLIDARITE LUTTES

Les salariés de NESTOR ET NELSON remercient toutes les personnes qui sont venues apporter leur soutien pendant les cinq jours de conflit qui les ont opposés à leur direction.

Les salariés en lutte ont vu que la solidarité n'était pas un vain mot à la CGT.

Ils remercient sincèrement les syndicats, associations et partis politiques qui ont également apporté leur soutien financier.

Programme Formation Syndicale 2012

Union Locale CGT du Havre

Janvier

Du 16 au 20 ⇨ Niveau I

Les 26 et 27 ⇨ Rédiger un tract

Juin

Du 04 au 08 ⇨ Niveau I

Février

Les 16 et 17 ⇨ Délégué du Personnel

Septembre

Mars

Du 19 au 23 ⇨ Niveau I

Octobre

Les 11 et 12 ⇨ Délégué du Personnel

Avril

Novembre

Du 26 au 30 ⇨ Niveau I

Mai

Décembre

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Les 12 mars, 21 mai et 12 novembre

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I 80 € par stagiaire repas compris

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.



T.L.C.
Vacances

LOCATIONS
PRINTEMPS - ÉTÉ - AUTOMNE
2012

SÉJOURS

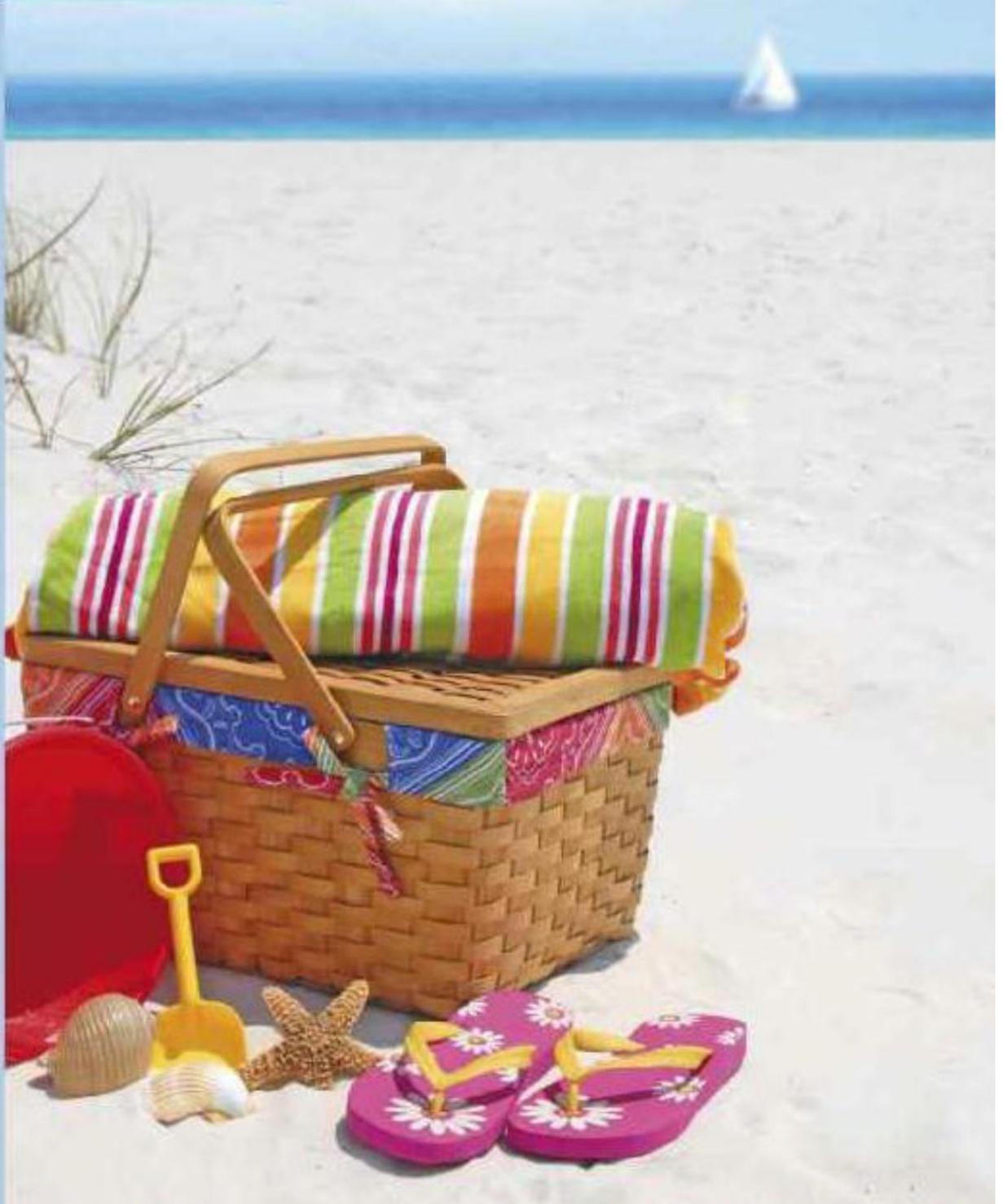
FRANCE

VOYAGES

CULTURE

LOISIRS

MER
MONTAGNE
CAMPAGNE



réseau
ANCAVTT

www.tlcvacances.fr
ensemble plus loin